

**DEPARTEMENT DE L'ISERE
ARRONDISSEMENT DE VIENNE
CANTON DE L'ISLE D'ABEAU**

**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
N°2017-12**

COMMUNE DE TRAMOLÉ

En exercice : 15
Présents : 12
Pouvoir : 1
Votants : 13

L'an deux mil dix-sept
Le 23 mars à vingt heures trente,
Le Conseil Municipal de TRAMOLÉ
s'est réuni en session ordinaire, à la mairie,
Sous la présidence de Jean-Michel DREVET, Maire
Date de la convocation 16 mars 2017

OBJET : APPROBATION DU BUDGET ASSAINISSEMENT 2017

PRESENTS : Jean-Michel DREVET, Michel PERRET, Marcel BERTHIER, Sébastien GUILLAUD, Maurice BONNET-PIRON, Benoist CHAMARAUD, Bruno BESANÇON, Florence MANDON, Arnaud DUCCELLIER FAUVY, Sylvie SABATIER, Jean-Michel PIDOLOT, Pascale CHOTEL

EXCUSES : Erwan BRACCHI, Fabien ORCEL, Philippe PELLET donne pouvoir à J-M DREVET

Bruno BESANÇON a été élu secrétaire de séance.

M. Michel PERRET, adjoint aux finances, propose au conseil municipal, après un exposé détaillé, d'approuver le budget primitif 2017 pour l'assainissement.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

ADOPTE, à l'unanimité, le budget assainissement 2017 qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- Section d'exploitation 179 104.00 €
- Section d'investissement 212 323.00 €

Jean-Michel DREVET
Maire de Tramolé



Ainsi fait et délibéré en Mairie, les, jour, mois et an que dessus.
Transmis à la Sous-Préfecture de VIENNE
Visé par le contrôle de la légalité
Certifié exécutoire et Affiché